



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DU DANEMARK

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT DANOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT EN 2026

*Plan du cadre de dépenses pour la
coopération au développement
2026-2029*

RÉSUMÉ

Le monde traverse une période de bouleversements, marquée par de profondes mutations géopolitiques. De puissantes forces sapent des décennies d'efforts consacrés à assurer une coopération multilatérale stable, à défendre la démocratie et à garantir l'ordre juridique international. Parallèlement, les crises se multiplient plus que jamais et les besoins s'accroissent, tandis que l'aide officielle au développement recule à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, le Danemark se doit d'assurer une solide coopération au développement, capable de bâtir des alliances stratégiques et de produire des résultats positifs dans ses pays partenaires.

Aux côtés du plan d'action pour la diplomatie économique « *Le siècle de l'Afrique* » de 2024 et de la « *stratégie de politique étrangère et de sécurité* » de 2023, la nouvelle stratégie politique danoise pour le développement « *Un monde en bouleversement – Des partenariats au service du développement* » définit le cadre des priorités de la coopération danoise au développement à l'horizon 2026. Cette approche souligne l'importance d'intégrer les intérêts du Danemark en matière de politique étrangère, de sécurité, de commerce et de développement.

Le Danemark entend non seulement maintenir son engagement ferme en faveur des populations les plus pauvres de la planète, mais aussi intensifier sa coopération avec les économies émergentes et les pays affichant progrès et stabilité, où les fonds dédiés au développement peuvent davantage contribuer à mobiliser et accélérer la croissance économique. La majorité des actions danoises seront consacrées au maintien et au renforcement des actions du Danemark et de l'Union européenne en Afrique. De même, notre engagement bilatéral se concentrera principalement sur nos voisins – avant tout l'Ukraine, mais aussi les autres pays voisins de l'Union européenne à l'est, ainsi que le Moyen-Orient et l'Afrique. Mais nous devons aussi rester attentifs aux enjeux et aux perspectives qui émergent ailleurs.

C'est pourquoi nous entendons également renforcer nos partenariats en Asie, dans la région Pacifique et en

Amérique latine, là où les conditions s'y prêtent. Notre coopération interservices et nos instruments économiques ont, à cet égard, un rôle clé à jouer. La coopération entre les autorités danoises et leurs homologues de pays en développement et économies émergentes stratégiquement choisis favorise la mise en place de partenariats équitables, la création d'alliances face à la recomposition géopolitique actuelle et la production de résultats plus durables à plus long terme. Dans le même temps, nous nous attachons à créer des conditions-cadres qui améliorent également l'accès des entreprises danoises à de nouveaux marchés.

En 2026, nous renforcerons cette action par l'intermédiaire de l'UE, qui demeure l'acteur mondial le plus important en matière de politique de développement. Grâce notamment aux initiatives *Global Gateway* de l'UE et aux actions *Team Europe*, nous pourrions obtenir des résultats d'une ampleur telle qu'ils contribueront à faire davantage de l'UE et de ses États membres (dont le Danemark) un partenaire de choix pour les pays en développement. En 2026, le Danemark consacrera 300 millions DKK à la poursuite des actions *Global Gateway* et *Team Europe* existantes et au soutien de nouvelles actions menées dans ce cadre.

À une époque marquée par la multiplication des crises mondiales, il est essentiel pour le gouvernement danois de maintenir le solide appui offert par le Danemark au système multilatéral. Le monde a besoin d'une ONU fédératrice, capable de remplir ses missions fondamentales : garantir la paix et la sécurité, assurer le développement durable et défendre les droits humains. C'est pourquoi le gouvernement danois soutient et contribue activement à l'initiative de réforme du Secrétaire général de l'ONU « UN80 », qui tend à faire de l'ONU une organisation plus moderne, plus performante et mieux adaptée aux enjeux globaux d'aujourd'hui.

Le projet de loi de finances du gouvernement danois pour 2026 définit quatre axes stratégiques centraux pour la coopération au développement : (1) la création d'emplois, la croissance économique, le commerce et l'investissement, (2) la réponse aux conflits, aux dépla-

cements forcés et à la migration irrégulière, (3) la défense de la démocratie et des droits humains, et (4) une transition verte, juste et durable.

Les actions et priorités en matière de coopération au développement sont souvent transversales. Ces quatre axes ne doivent donc pas être envisagés isolément. De la même manière, d'autres domaines prioritaires pour l'aide au développement viendront s'articuler sur les axes mentionnés, comme l'intégration de la diplomatie économique aux actions de développement lorsque cela est possible ainsi que le renforcement continu de

la coopération par l'intermédiaire de l'UE. Enfin, l'accent sera mis sur des domaines fondamentaux tels que l'éducation et la santé.

Le gouvernement danois s'est donné pour priorité d'allouer 0,7 % du RNB à la coopération au développement, soit quelque 23,1 milliards DKK dans le projet de loi de finances pour 2026. À cela s'ajoute la régularisation pour 2024, de telle sorte que la somme allouée à la coopération au développement en 2026 se montera à quelque 23,3 milliards DKK (cf. *tableau 1*).

Tableau 1: Cadre global de l'aide au développement (millions DKK, estimations)

	LF25	PLF26
Aide au développement équivalant à 0,7 % du RNB ¹	21.898,0	23.103,1 ¹
Régularisation périodisée après 2021	407,4	-
Régularisation des dépenses réalisées en 2023	255,5	-
Régularisation des dépenses réalisées en 2024	-	211,3
Cadre global de l'aide au développement, total	22.560,9	23.314,4
Dépenses hors article 6.3	5.425,3	5.109,2
- <i>Accueil des réfugiés</i>	1.306,0	639,5
- <i>Aide européenne financée par la Communauté au-delà du budget ordinaire de l'UE</i>	2.541,4	2.941,9
- <i>Administration, gestion et contrôle de l'aide au développement</i>	1.238,2	1.264,2
- <i>Institut danois d'Études internationales (DIIS)</i>	25,3	21,5
- <i>Part des actions internationales de l'armée et de la police danoises</i>	40,6	34,5
- <i>Fonds attribués à des organisations sans but lucratif</i>	13,0	12,3
- <i>Part des opérations de maintien de la paix de l'ONU</i>	27,2	27,8
- <i>Autre (dont contribution aux organisations de l'ONU, etc.)</i>	233,6	167,5
Aide aux pays en développement au titre de l'article 6.3, y compris ré-gularisation²	17.135,6	18.205,3

Remarque :

¹ Le calcul des 0,7 % du RNB repose sur des estimations tirées de l'état financier publié en mai 2025.

² Les écarts sont dus aux arrondis.

CRÉATION D'EMPLOI, CROISSANCE ÉCONOMIQUE, COMMERCE ET INVESTISSEMENT

Le Danemark entend axer sa coopération au développement sur les intérêts partagés avec ses partenaires, en plaçant la diplomatie économique au cœur de ses actions. Nous savons que la croissance économique permet de sortir les pays et leurs populations de la pauvreté. En renforçant les synergies, nous pouvons à la fois obtenir des résultats qui stimulent le développement dans nos pays partenaires et ouvrir de nouveaux marchés et de nouvelles perspectives d'investissement aux entreprises danoises.

En contribuant à la création d'emplois décents, à l'instauration de conditions-cadres favorables aux entreprises, au respect de l'État de droit et à la lutte contre la corruption, le Danemark ouvre la voie à des sociétés stables et à une croissance durable. Cela accroît le potentiel commercial des entreprises danoises et favorise la mobilisation d'investissements privés, indispensables à la croissance économique.

Pour soutenir cette dynamique, le gouvernement danois lancera une série d'initiatives pour la période 2026-2029. Le Danemark va repenser les instruments économiques existants et en développer de nouveaux afin de répondre à une demande concrète des entreprises et des pays partenaires, en mettant l'accent sur des solutions de financement plus cohérentes et sur un meilleur accompagnement concernant les possibilités de financement sur les marchés en développement et dans les économies émergentes. Dans le même temps, une action renforcée sera engagée pour créer des emplois, afin de répondre notamment à la forte pénurie dans les pays en développement. Là encore, une coopération étroite avec le secteur privé est prévue pour soutenir la création d'emplois dans les pays du Sud. En outre, nous devons renforcer des chaînes de valeur durables, notamment à travers un accompagnement direct et le renforcement des capacités des entreprises, en particulier dans les pays africains.

Les initiatives *Global Gateway* jouent un rôle clé dans la promotion des investissements dans les projets d'infrastructure, sur la base des besoins exprimés par les pays partenaires. Les investissements privés sont décisifs pour concrétiser ces projets, et les entreprises danoises occupent aussi à ce titre une place essentielle dans les actions menées par le Danemark dans le cadre de la coopération européenne au développement. Nos pays partenaires appellent également à renforcer le commerce et la coopération avec les entreprises danoises. Les actions menées à travers l'*Impact Fund Denmark* (IFDK, anciennement « Fonds d'investissement pour les pays en développement ») illustrent concrètement l'intégration entre développement et diplomatie économique. En 2026, le gouvernement danois continuera de s'investir pleinement en allouant 700 millions DKK à l'IFDK.

En outre, l'enveloppe dédiée à l'instrument de garanties pour le développement géré par l'IFDK sera multipliée par six et passera de 2 à 12 milliards DKK d'ici 2030. Cet instrument a prouvé sa capacité à élargir et à renforcer largement les investissements dans les pays en développement et sera donc désormais rendu permanent. Au total, plus de 27 milliards DKK devraient être mobilisés en faveur d'investissements durables et verts dédiés notamment au financement de l'action climatique, à la création d'emplois et à la croissance et axés tout particulièrement sur l'Afrique.

Exemples d'initiatives inscrites dans le PLF26



Sélection d'actions menées dans le cadre des nouveaux instruments économiques et des initiatives pour la création d'emplois :

- 850 millions DKK pour de nouveaux instruments économiques ciblés visant à renforcer la mobilisation d'investissements privés dans les pays en développement.
- 100 millions DKK pour des actions en faveur de la jeunesse et de la création d'emplois, axées sur la promotion d'une croissance portée par le secteur privé. Dans l'organisation de ces actions, la possibilité d'une coopération avec des entreprises danoises en matière de formations professionnelles et d'emplois sera explorée.
- 60 millions DKK pour un projet au Nigeria visant le lancement de nouvelles initiatives pluriannuelles dédiées aux chaînes de valeur et centrées sur une croissance durable et la création d'emplois dans les secteurs public et privé. Ce projet complétera les initiatives existantes destinées à soutenir les perspectives commerciales de la région.
- 80 millions DKK pour un projet en Ouganda destiné à stimuler la création d'emplois et la croissance dans le secteur privé. Ces actions feront le lien entre le développement économique durable et la diplomatie économique, en favorisant le commerce, l'investissement, le transfert de connaissances et les échanges avec des entreprises danoises ainsi qu'avec d'autres acteurs.



L'instrument de garanties géré par l'IFDK est **pérennisé** et son enveloppe passera de 2 à 12 milliards DKK d'ici 2030. Cet instrument devrait permettre de mobiliser plus de 27 milliards DKK pour des investissements verts et durables.



700 millions DKK seront alloués à l'IFDK, dont 450 millions DKK sous la forme d'un apport en capital général, 150 millions DKK pour des investissements en Ukraine et 100 millions DKK pour le « dispositif Afrique ».



Ouverture d'un **centre d'innovation régional en Afrique** axé sur l'innovation, l'entrepreneuriat et le partage de connaissances académiques.



300 millions DKK pour la poursuite et le lancement de nouvelles **initiatives européennes Global Gateway et Team Europe**. Concrètement, il est notamment prévu de soutenir l'action européenne Global Gateway en Éthiopie, centrée sur la promotion de corridors commerciaux verts et d'une croissance économique durable.

RÉPONSE AUX CONFLITS, AUX DÉPLACEMENTS FORCÉS ET À LA MIGRATION IRRÉ-GULIÈRE

Les conflits, les déplacements forcés et la migration irrégulière figurent parmi les plus grands défis de notre époque, et plus de 300 millions de personnes ont aujourd'hui besoin d'une aide humanitaire. Le nombre de conflits a fortement augmenté ces dernières années, exerçant une énorme pression sur le système humanitaire international.

L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie se poursuit, engendrant d'immenses souffrances pour le peuple ukrainien. L'Ukraine reste déterminée dans sa lutte pour la liberté et se bat chaque jour pour sa propre sécurité et sa propre liberté ainsi que pour celles de l'Europe. Le maintien du Danemark parmi les principaux contributeurs au soutien offert à l'Ukraine reste une priorité pour le gouvernement danois. C'est pourquoi l'aide civile offerte sous les auspices du Fonds danois pour l'Ukraine sera portée à un total de 1,8 milliard DKK en 2026. À cela s'ajoute la contribution substantielle du Danemark à l'aide au développement de l'UE en faveur de l'Ukraine.

Dans le projet de loi de finances pour 2026, le gouvernement danois s'est donné pour **priorité** d'augmenter sa contribution à l'aide civile fournie sous les auspices du **Fonds danois pour l'Ukraine**.

Tableau 2 : Fonds danois pour l'Ukraine (fonds alloués à l'Ukraine et aux autres pays voisins de l'Europe de l'Est) (millions DKK, estimations)

	LF25	PLF26
1. Redressement rapide et reconstruction en Ukraine		
(dont le programme de voisinage, le nexus humanitaire-développement, les actions de stabilisation et de maintien de la paix, les actions via le Fonds d'investissement pour les pays en développement, etc.)	1.385,0	1.485,0
<i>Reconstruction en Ukraine, dont la piste des dons</i>	835,0	885,0
<i>Actions en faveur des réformes (programme de voisinage, dont la lutte contre la corruption, etc.)</i>	100,0	100,0
<i>Dispositif pour l'Ukraine dans le cadre du Fonds d'investissement pour les pays en développement</i>	105,0	150,0
<i>Aide macrofinancière à l'Ukraine (intérêts)</i>	100,0	100,0
<i>Actions en Ukraine dans le cadre du dispositif Danida Sustainable Infrastructure Finance</i>	40,0	60,0
<i>Actions humanitaires</i>	205,0	190,0
2. Actions régionales, y compris en Ukraine		
(dont le programme de voisinage en Géorgie et en Moldavie)	315,0	315,0
<i>Actions de maintien de la paix et de stabilisation dans les autres pays voisins de l'Europe de l'Est (partie civile du Fonds de contribution à la stabilité et à la paix)</i>	50,0	50,0
<i>Actions en faveur des réformes en Géorgie (programme de voisinage) et en Moldavie</i>	110,0	110,0
<i>Actions ciblées en matière de droits humains (DIGNITY et IMR)</i>	9,0	11,0
<i>Autres pays voisins, Fonds pour la démocratie et actions régionales</i>	146,0	144,0
Total	1.700,0	1.800,0

La guerre à Gaza dure depuis près de deux ans et ses conséquences humanitaires sont catastrophiques pour ses 2,1 millions d'habitants. Après plus de deux années de guerre, la situation au Soudan est devenue l'une des plus graves crises humanitaires au monde, avec le nombre de personnes déplacées le plus élevé à l'échelle planétaire. La situation en Syrie a également évolué de façon dramatique, nécessitant toujours des actions humanitaires tant dans le pays que dans le reste de la région. Ce ne sont là que quelques exemples des nombreux conflits et catastrophes humanitaires auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui. Face à ces besoins, le gouvernement danois a décidé d'augmenter de 50 millions DKK l'enveloppe consacrée aux actions humanitaires en cas d'urgence ou de crise prolongée, qui totalisera 1 081 millions DKK. Le Danemark pourra ainsi soutenir la capacité à réagir rapidement et efficacement dans un contexte où le système humanitaire international est soumis à une pression accrue.

Par ailleurs, de nombreuses personnes quittent leur pays d'origine dans l'espoir d'une vie meilleure, fuyant conflits, catastrophes naturelles et défis climatiques. Le Danemark travaille donc avec d'autres États membres de l'UE de même sensibilité pour trouver de nouvelles solutions aux défis migratoires et améliorer les conditions de vie et les perspectives d'avenir des populations là où elles se trouvent. En 2026, le gouvernement danois renforcera les actions danoises liées aux zones de proximité et à la migration par un financement supplémentaire de 50 millions DKK. Ces actions visent notamment à renforcer les systèmes de migration et d'asile (y compris l'éloignement et la réintégration), à lutter contre la traite et le trafic illicite des êtres humains ainsi qu'à assurer la protection et de meilleures conditions pour les migrants dans les pays situés le long des routes migratoires.

Le Danemark cherchera avant tout à mieux articuler les différentes interventions afin que l'aide humanitaire soit, autant que possible, complétée par une action de développement à plus long terme. Cette approche s'explique notamment par le fait que les déplacements forcés entraînent souvent des défis de longue durée en matière de développement, tant pour les personnes déplacées que pour les sociétés d'accueil. Par ailleurs, il devient de plus en plus nécessaire de mobiliser de nouvelles sources de financement privé, notamment en coopérant avec des fondations philanthropiques, à mesure que l'écart se creuse entre les besoins humanitaires mondiaux et les ressources financières disponibles, un écart qui devient de plus en plus difficile à soutenir. Dans ce cadre, 200 millions DKK seront alloués en 2026 pour soutenir des actions locales à long terme dans les régions et pays fragiles. Outre une coopération directe avec les fondations, ce financement pourra notamment servir à développer de nouvelles formes de financement, telles que le financement mixte, les régimes d'assurance ou la constitution de garanties. Parallèlement, tout plaide pour la mise en œuvre, au sein du système humanitaire international, d'initiatives ambitieuses visant une réponse plus efficace et clairement priorisée, étroitement liée à des actions de longue durée et donnant un rôle accru aux acteurs locaux.

Exemples d'initiatives inscrites dans le PLF26



L'enveloppe destinée aux **actions humanitaires** en cas d'urgence ou de crise prolongée est augmentée de 50 millions DKK, pour atteindre quelque 1,1 milliard DKK. L'objectif est de renforcer davantage la capacité à réagir rapidement et efficacement dans un contexte de fortes incertitudes.

Soutien à de nouvelles actions visant à **mobiliser des financements innovants** pour appuyer des actions locales à long terme dans les régions et pays fragiles.

Augmentation des **fonds alloués au Fonds danois de contribution** à la stabilité et à la paix et destinés à des actions de stabilisation à long terme et à une réponse stratégique en cas de crises ou de nouveaux besoins.

Hausse de 50 millions DKK de la contribution au **Fonds danois relatif aux régions voisines et à la migration**, pour atteindre un total de 750 millions DKK. Le but est de soutenir notamment des actions liées à la migration et fondées sur les routes migratoires, par exemple en Afrique du Nord et en Syrie.

Renforcement de l'action en faveur des réfugiés, des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et des sociétés d'accueil en **Syrie**, au **Liban** et en **Jordanie**. Les actions devraient avant tout viser à aider les réfugiés syriens rapatriés, les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays et les nombreux Syriens vulnérables privés de services essentiels et de conditions de vie décentes.

DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE ET DES DROITS HUMAINS

Il est dans l'intérêt du Danemark de mener une politique de développement fondée sur les valeurs et les principes qui sont les siens. C'est pourquoi le Danemark poursuit ses efforts en faveur de l'égalité entre les sexes, de la liberté de croyance et de religion et de la mise en place et du maintien de sociétés civiles indépendantes, ainsi que sa lutte contre la torture et la corruption. Et ce, tout en promouvant l'inclusion des jeunes, des femmes, des peuples autochtones, des personnes atteintes d'un handicap et d'autres groupes minoritaires.

Des ressources supplémentaires seront également allouées en 2026 à des partenaires clés dans le domaine des droits humains, tels que l'*International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA)*, qui œuvre à la promotion, à la protection et à la défense des droits des peuples autochtones, et l'Institut danois contre la torture (DI-GNITY), qui s'emploie à combattre et à prévenir la torture.

L'existence de sociétés civiles indépendantes et durables constitue un pilier essentiel de la démocratie, car de telles sociétés contraignent les dirigeants à répondre de leurs actes et offrent un cadre à la participation, à l'influence et au développement des citoyens. L'engagement de la société civile est une valeur en soi. Il est donc essentiel de protéger et de renforcer l'espace d'action des acteurs de la société civile, notamment à travers la protection numérique et la protection contre les persécutions et les violences. En 2026, le Danemark augmentera donc son soutien en faveur d'une société civile forte, indépendante et plurielle, en allouant plus de 50 millions DKK supplémentaires aux dispositifs de financement danois. Nous devons soutenir celles et ceux qui luttent pour l'autodétermination démocratique, tout comme il est dans notre intérêt de répondre à la montée en puissance de la désinformation.

Le soutien offert à la société civile constitue, lui aussi, un instrument important pour fournir une aide humanitaire, promouvoir le développement à long terme et mettre en œuvre des solutions locales. Le Danemark appuie également les mouvements populaires et sociaux dans les pays en développement. Il est crucial que l'aide danoise soit destinée à la société civile et transite par elle. Ce soutien contribue à l'apport de solutions efficaces et solidement ancrées au niveau local : des réponses locales aux problèmes locaux, notamment dans les contextes les plus difficiles.

En 2026, le gouvernement danois **augmentera** son soutien à diverses actions visant notamment à contribuer à l'émergence d'un nombre toujours plus grand d'États **libres et démocratiques**, à l'amélioration de l'ordre juridique, à **l'espace d'action de la société civile** et à la promotion du respect des **droits humains** dans les pays en développement.

Sélection d'initiatives inscrites dans le PLF26



Prolongation des **partenariats stratégiques** jusqu'en 2026, avec une enveloppe totale de 1,264 milliard DKK.



Augmentation à 25 millions DKK de la contribution annuelle à l'**International Work Group for Indigenous Affairs (IWGIA)**. Cette dotation aidera entre autres l'IWGIA à promouvoir, protéger et défendre les droits des peuples autochtones, y compris à soutenir le rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.



Augmentation de 56,5 millions DKK des dotations aux **dispositifs** danois de financement *Civilsamfund i Udvikling (CISU)*, *Center for Kirkeligt Udviklingssamarbejde (CKU)*, *Dansk Ungdoms Fællesråd (DUF)* et *Danske Handicaporganisationer (DH)*.



Augmentation à 10 millions DKK de la contribution annuelle à l'**International Rehabilitation Council for Torture Victims (IRCT)**. Ce financement soutient le réseau mondial de centres professionnels de réhabilitation pour les victimes de torture, animé par l'IRCT. En outre, l'IRCT œuvre de manière ciblée à l'amélioration des législations et des politiques de prévention et de poursuite des actes de torture, notamment à la ratification et à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la torture.



Allocation de 50 millions DKK pour des actions dans les **Balkans** occidentaux, qui devraient notamment se concentrer sur le renforcement de la société civile, de la liberté des médias et de la cohésion sociale.

UNE TRANSITION JUSTE, DURABLE ET VERTE

Le Danemark est un pays pionnier de la transition écologique, qui soutient par ses paroles comme par ses actes la coopération multilatérale en matière de climat, d'eau, d'environnement et de développement, tout en restant un partenaire bilatéral majeur dans le domaine environnemental. Dans le même temps, le potentiel de la transition verte et des énergies durables est immense, en particulier dans les pays africains.

Partout dans le monde, l'agenda climatique et environnemental subit de fortes pressions dans le contexte géopolitique actuel. Parallèlement, le Danemark s'est fixé ces dernières années des objectifs ambitieux pour son aide verte au développement, qui a permis entre autres de soutenir des actions bilatérales et de mobiliser des financements privés en faveur d'investissements dans la transition verte et l'adaptation au changement climatique dans les pays en développement, notamment via l'*Impact Fund Denmark* et les banques multilatérales de développement. Le leadership africain en matière de transition verte et de mobilisation de fonds est essentiel. C'est pourquoi, en 2026, le Danemark augmentera de 40 % sa contribution au Fonds africain de développement (FAD).

Le rôle de premier plan joué par le Danemark dans la mobilisation du financement climatique pour les pays en développement renforce en outre sa position de médiateur et de partenaire fiable dans les négociations climatiques internationales, contribuant à entraîner les autres partenaires vers des objectifs plus ambitieux – notamment au sein des banques multilatérales de développement, où le Danemark continuera de plaider pour un haut niveau de financement climatique.

En 2026, le Danemark entend maintenir sa position centrale de pays pionnier de la transition verte, tandis que de nombreux autres États empruntent la voie inverse. Le gouvernement danois confirme donc son objectif d'allouer à l'aide climatique 30 % de l'aide offerte aux pays en développement au titre de l'article 6.3, soit environ 5,5 milliards DKK (voir tableau 3). Une partie de ces actions climatiques visera également l'environnement, la nature, les forêts, l'eau et la biodiversité. Par ailleurs, d'autres actions vertes sont prévues au-delà de celles comptabilisées dans l'objectif climatique, notamment dans les domaines de l'approvisionnement en eau potable, de la gestion des eaux usées et de l'économie circulaire.

Grâce à cet objectif, le Danemark sera bien placé pour contribuer de manière ambitieuse au financement climatique des pays en développement et à l'objectif mondial d'au moins 300 milliards USD d'ici 2035, tel qu'adopté lors de la COP30. Dans le même temps, le Danemark maintiendra son profil fort en matière d'adaptation au changement climatique en

En 2026, 30 % de l'aide aux pays en développement au titre de l'article 6.3 seront consacrés à l'aide climatique.

consacrant environ 60 % de l'aide climatique à des actions d'adaptation, afin de pouvoir continuer à apporter une contribution solide à l'atténuation des conséquences du changement climatique pour les populations les plus pauvres et les plus vulnérables.

Les défis mondiaux liés au changement climatique, aux pandémies, à la perte de biodiversité, à l'augmentation de la pollution et à l'insécurité alimentaire se renforcent mutuellement et touchent particulièrement les pays les plus pauvres. C'est pourquoi plusieurs actions prévues en 2026 mettront l'accent sur une transition durable, notamment sur une agriculture adaptée au climat et des systèmes alimentaires durables. Des actions prioritaires seront également poursuivies dans les domaines de la déforestation, de l'accès à l'eau et des énergies renouvelables.

Tableau 3 : Aide climatique (millions DKK, estimations)

	PLF25	PLF26
Programmes pays bilatéraux, partenariats stratégiques avec des organisations de la société civile, etc.	1.486,2	1.620,8
Transition verte mondiale	265,0	265,0
Programme de voisinage dans les pays d'Europe de l'Est et programme régional concernant le climat, les conflits, les déplacements et la migration irrégulière au Sahel et dans la corne de l'Afrique notamment.	369,0	398,3
Actions pour garantir les ressources en énergie et en eau ainsi qu'une aide à l'environnement et à la résilience aux changements climatiques, etc. (Le Fonds vert pour le climat (GCF), Fonds pour l'environnement mondial (FEM), Fonds pour les pays moins avancés, aide IRENA dédiée à la transition énergétique dans les pays en développement, Just Transition, etc.)	1.107,8	1.298,1
Instruments du secteur privé, coopération interservices et initiatives de réseau (Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU), Danida Sustainable Infrastructure Finance (DSIF), Fonds nordique de développement (NDF), Partnering for Green Growth and Global Goals (P4G), World Resources Institute (WRI) etc.)	1.193,0	1.062,9
Organismes et banques de développement multilatéraux ¹	802,1	824,3
Total	5.223,1	5.469,3
Part climatique de l'aide offerte aux pays en développement au titre de l'article 6.3 (%)	30 pct.	30 pct.

Remarque :

¹ Dans le prolongement des réformes en cours de la Banque mondiale et des banques régionales de développement, une partie des contributions danoises à ces institutions sera comptabilisée comme aide climatique, sur la base des rapports de ces organisations concernant leur participation aux actions climatiques.

Exemples d'initiatives inscrites dans le PLF26



Un montant de 1,1 milliard DKK sera alloué à la 17^e reconstitution du **Fonds africain de développement (FAD)** pour la période 2026-2035. Il s'agit d'une hausse importante de 40 % par rapport à la précédente reconstitution. Le FAD produit dans les pays africains des **résultats à long terme** en matière de développement, notamment dans les domaines de la transition juste et verte, de la biodiversité et de la sécurité alimentaire.

80 millions DKK seront consacrés à de **nouvelles actions en Afrique du Sud** : l'un des projets porte sur des **chaînes de valeur durables**, notamment dans le domaine des matières premières critiques, tandis que l'autre projet soutient les initiatives NaturAfrica, axées sur la **biodiversité**.

100 millions DKK seront alloués au **Fonds pour les pays moins avancés (LDCF)**. Cette contribution soutient la priorité accordée par le Danemark au financement de **l'adaptation au changement climatique** dans les **pays les plus vulnérables**.

SANTÉ ET ÉDUCATION

Au-delà des quatre axes principaux présentés, l'année 2026 mettra également l'accent sur le maintien du vaste soutien danois à l'éducation et à la santé.

L'accès à une éducation de qualité est à la fois essentiel pour briser le cercle vicieux de la pauvreté et indispensable pour assurer le développement économique et la participation démocratique. Le Danemark continuera d'investir dans la mise en place de systèmes éducatifs solides et efficaces, à la fois par son engagement multilatéral et en étroite coopération avec la société civile. Le gouvernement danois continuera en outre à renforcer l'accent mis sur l'échange des jeunes étudiants et la mise en œuvre du programme de partenariat pour les connaissances et l'innovation.

La santé restera un domaine prioritaire, en particulier la santé et les droits sexuels et reproductifs (SDSR). L'accès aux services de santé est essentiel au bon fonctionnement des sociétés, et le Danemark dispose dans ce domaine d'une expertise largement reconnue au niveau international : depuis la prévention et le traitement des maladies (y compris des maladies chroniques) jusqu'à la lutte contre la résistance aux antibiotiques et les pandémies. En 2026, un nouveau soutien est par exemple prévu pour une initiative Team Europe visant la production locale de vaccins et de médicaments.

La SDSR fait l'objet de pressions toujours plus fortes. Le Danemark restera ainsi un acteur majeur de la promotion du droit des femmes et des filles à disposer librement de leur corps. Nous maintiendrons notre soutien aux organisations qui, à l'échelle mondiale, œuvrent pour garantir la SDSR et qui, localement, fournissent des services de santé sexuelle et reproductive tels que l'accès à la contraception, à l'éducation sexuelle et à des accouchements et avortements sécurisés pour les groupes de population les plus vulnérables.

À partir de 2026, le gouvernement danois **augmentera** la contribution annuelle du Danemark, d'une part, à la **Fédération internationale pour la planification familiale (IPPF)**, qui regroupe quelque 150 associations nationales de planification familiale et joue un rôle de premier plan comme porte-parole mondial de la santé et des droits sexuels et reproductifs (SDSR), et, d'autre part, à **MSI Reproductive Choices**, qui œuvre à la promotion de la SDSR, et notamment de l'accès à la contraception et à l'avortement sécurisé dans les pays en développement.

Exemples d'initiatives inscrites dans le PLF26

A large, light-colored map of the African continent is centered on the page. The map is a simple outline with a light beige or cream color, set against a dark red background. It covers most of the page's width and height, with the text blocks placed within its boundaries.

195 millions DKK seront consacrés à trois actions différentes visant tantôt à soutenir la mise en œuvre de programmes de formation et de développement des compétences pour des boursiers originaires de pays partenaires du Danemark en matière de coopération au développement, tantôt à encourager des partenariats universitaires de long terme entre des établissements du Danemark et des pays partenaires en Afrique.

765 millions DKK seront alloués à des actions liées à la SDSR par l'intermédiaire de canaux multilatéraux. Ce financement comprendra notamment une contribution au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

ANNEXE

Vue d'ensemble de l'aide au développement inscrite dans le projet de loi de finances pour 2026

	LF25	PLF26	BE1	BE2	BE3
	2025	2026	2027	2028	2029
06.31. Réserves	-398,2	13,4	-	-	202,6
06.31.79. Réserves et régularisations budgétaires	-398,2	13,4	-	-	202,6
06.31.79.10. Réserves	-	13,4	-	-	202,6
06.31.79.20. Régularisations budgétaires	-398,2	-	-	-	-
06.32. Aide bilatérale	5.733,9	6.074,5	6.071,6	6.131,9	6.180,5
06.32.01. Pays en développement en Afrique	1.960,0	2.235,0	2.247,3	2.243,4	2.320,0
06.32.01.10. Tanzanie	150,0	150,0	200,0	-	-
06.32.01.11. Kenya	40,0	250,0	450,0	300,0	200,0
06.32.01.12. Ouganda	100,0	335,0	55,0	-	-
06.32.01.15. Ghana	100,0	-	-	-	-
06.32.01.17. Burkina Faso	-	-	-	-	-
06.32.01.20. Mali	100,0	55,0	-	-	-
06.32.01.23. Autres actions en Afrique	250,0	150,0	250,8	651,7	960,0
06.32.01.24. Actions régionales en Afrique de l'Ouest	-	150,0	150,0	150,0	150,0
06.32.01.27. Programme pour l'Afrique pour la paix et la durabilité	100,0	100,0	100,0	100,0	-
06.32.01.28. Rwanda	75,0	75,0	-	-	-
06.32.01.30. Nigeria	45,0	60,0	-	-	-
06.32.01.31. Afrique du Sud	50,0	180,0	100,0	50,0	-
06.32.01.32. Autres actions appuyant la stratégie pour l'Afrique	450,0	180,0	361,5	651,7	960,0
06.32.01.33. Éthiopie	250,0	400,0	400,0	340,0	50,0
06.32.01.34. Niger	-	-	-	-	-
06.32.01.35. Somalie	250,0	150,0	180,0	-	-
06.32.02. Pays en développement en Asie, au Proche-Orient et en Amérique latine	450,0	610,0	582,0	573,0	545,0
06.32.02.10. Actions en Syrie, au Liban et en Jordanie	225,0	250,0	225,0	225,0	225,0
06.32.02.11. Bangladesh	-	50,0	37,0	28,0	-
06.32.02.15. Autres actions en Asie et au Proche-Orient	-	25,0	25,0	25,0	25,0
06.32.02.18. Autres actions en Amérique Latine	-	15,0	15,0	15,0	15,0
06.32.02.19. Myanmar	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0
06.32.02.20. Palestine	10,0	105,0	115,0	115,0	115,0
06.32.02.21. Actions en Afghanistan et zones de proximité	200,0	150,0	150,0	150,0	150,0
06.32.04. Appui aux ressources humaines	40,0	45,0	45,0	45,0	45,0
06.32.04.10. Aide pour services-conseils	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
06.32.04.12. Conseillers en entreprise	37,0	42,0	42,0	42,0	42,0
06.32.07. Aide à l'emprunt	45,6	-	-	-	-
06.32.07.14. Remise de dettes aux pays en développement	45,6	-	-	-	-

06.32.08. Autre aid	994,5	961,5	931,5	931,5	931,5
06.32.08.35. HCDH - Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme	55,0	60,0	60,0	60,0	60,0
06.32.08.40. DIGNITY - Institut danois contre la torture	58,0	63,0	63,0	63,0	63,0
06.32.08.60. Stabilisation et prévention des conflits	52,0	-	-	-	-
06.32.08.70. Démocratie, droits humains et gouvernance	335,5	233,5	233,5	233,5	233,5
06.32.08.75. Crises sanitaires internationales	-	30,0	-	-	-
06.32.08.80. Fonds danois de contribution à la stabilité et à la paix	450,0	525,0	525,0	525,0	525,0
06.32.08.85. Institut danois des droits humains (IMR)	44,0	50,0	50,0	50,0	50,0
06.32.09. Programme de partenariats dano-arabes	202,8	84,0	126,8	200,0	200,0
06.32.09.10. Accords de partenariat dano-arabes	163,0	79,0	115,0	200,0	200,0
06.32.09.20. Autres actions	39,8	5,0	11,8	-	-
06.32.10. Fonds lié aux zones de proximité et à la migration	700,0	750,0	750,0	750,0	750,0
06.32.10.13. Réforme du système d'asile européenne, y compris éloignement	300,0	340,0	340,0	340,0	340,0
06.32.10.14. Organisation internationale pour les migrations (OIM)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
06.32.10.15. Promotion d'actions paneuropéennes liées à la migration	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
06.32.10.16. Prise en charge future des flux de réfugiés	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
06.32.10.18. Actions régionales le long des routes migratoires	100,0	110,0	110,0	110,0	110,0
06.32.11. Ukraine, autres pays voisins de l'UE et nouveau Fonds pour la démocratie	1.341,0	1.389,0	1.389,0	1.389,0	1.389,0
06.32.11.10. Actions de programmes	336,0	334,0	334,0	334,0	334,0
06.32.11.15. Actions de programmes dans les Balkans occidentaux	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
06.32.11.20. Autres actions	20,0	20,0	20,0	20,0	20,0
06.32.11.35. Aide macrofinancière à l'Ukraine	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
06.32.11.40. Reconstruction en Ukraine	835,0	885,0	885,0	885,0	885,0
06.33. Aide via les organisations de la société civile	288,5	345,0	345,0	345,0	345,0
06.33.01. Aide via les organisations de la société civile	288,5	345,0	345,0	345,0	345,0
06.33.01.11. Initiatives stratégiques	10,0	10,0	10,0	10,0	10,0
06.33.01.12. Fonds communs et réseaux	278,5	335,0	335,0	335,0	335,0
06.34. Ressources naturelles, énergie et changement climatique	1.557,8	1.643,1	1.221,4	979,3	1.027,5
06.34.01. Ressources naturelles, énergie et changement climatique dans les pays en développement, etc.	1.557,8	1.643,1	1.221,4	979,3	1.027,5
06.34.01.25. Fonds vert pour le climat (GCF)	450,0	250,0	600,0	-	-
06.34.01.40. Énergie et ressources en eau, etc.	197,3	75,0	58,7	178,8	198,8
06.34.01.50. Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
06.34.01.60. Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	-	500,0	-	-	-
06.34.01.70. Transition verte mondiale	265,0	265,0	265,0	365,0	365,0
06.34.01.75. Aide à l'environnement et résilience au changement climatique	533,0	493,0	236,4	324,2	402,4
06.34.01.85. Fonds pour la protection de la couche d'ozone	12,5	10,1	11,3	11,3	11,3
06.35. Activités d'information	88,3	88,3	88,3	88,3	88,3
06.35.01. Information au Danemark, etc.	88,3	88,3	88,3	88,3	88,3
06.35.01.13. Activités d'information	65,8	65,8	65,8	65,8	65,8
06.35.01.17. Séminaires, cours, conférences, etc.	7,5	7,5	7,5	7,5	7,5
06.35.01.18. Évaluation	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0

06.36.	Aide multilatérale via l'ONU, etc.	2.239,6	2.213,5	2.211,3	2.248,7	2.228,0
06.36.01.	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	574,0	574,0	574,0	574,0	574,0
06.36.01.10.	Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	350,0	350,0	350,0	350,0	350,0
06.36.01.14.	Site de l'ONU à Copenhague	212,0	212,0	212,0	212,0	212,0
06.36.01.16.	Système de coordination des résidents de l'ONU	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0
06.36.02.	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)	173,0	183,0	183,0	183,0	183,0
06.36.02.10.	Contribution générale à l'UNICEF	173,0	183,0	183,0	183,0	183,0
06.36.03.	Population, santé et égalité des sexes	990,0	968,3	968,3	1001,7	985,0
06.36.03.10.	Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)	350,0	350,0	350,0	350,0	350,0
06.36.03.11.	Santé et droits sexuels et reproductifs dans une société civile mondiale	220,0	210,0	210,0	210,0	210,0
06.36.03.12.	Activités de développement de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS)	70,0	90,0	90,0	90,0	90,0
06.36.03.13.	Fonds des Nations Unies pour l'égalité des sexes (ONU Femmes)	75,0	75,0	75,0	75,0	75,0
06.36.03.14.	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), etc.	40,0	40,0	40,0	40,0	40,0
06.36.03.15.	Centre international pour la lutte contre la résistance aux antimicro-biens	-	53,3	53,3	86,7	70,0
06.36.03.16.	Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme	200,0	125,0	125,0	125,0	125,0
06.36.03.17.	Alliance du Vaccin (GAVI)	35,0	25,0	25,0	25,0	25,0
06.36.04.	Éducation	335,0	335,0	335,0	335,0	335,0
06.36.04.10.	Partenariat mondial pour l'éducation	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0
06.36.04.11.	Fonds « L'éducation ne peut attendre »	85,0	85,0	85,0	85,0	85,0
06.36.06.	Autres programmes des Nations Unies pour le développement et diverses actions multilatérales	167,6	153,2	151,0	155,0	151,0
06.36.06.16.	Défense d'intérêts dans les organisations internationales	125,0	125,0	125,0	125,0	125,0
06.36.06.23.	CAD-OCDE, aide au développement	27,6	8,0	10,0	10,0	10,0
06.36.06.24.	Diverses aides multilatérales	15,0	20,2	16,0	20,0	16,0
06.37.	Banques de développement, fonds de développement et UE	1.591,8	1.688,0	1.633,7	1.706,8	1.562,7
06.37.01.	Groupe de la Banque mondiale	986,5	898,9	996,8	1.072,6	992,8
06.37.01.10.	Banque mondiale (BIRD)	150,0	-	-	-	-
06.37.01.11.	Association internationale de développement (AID)	812,7	875,1	998,0	1073,8	994,0
06.37.01.12.	Fonds monétaire international (FMI)	-	-	-	-	-
06.37.01.15.	Compte actions spéciales	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2	-1,2
06.37.01.19.	ctions de la Banque mondiale liées à la fragilité, aux conflits et aux déplacements	25,0	25,0	-	-	-
06.37.02.	Banques de développement régionales	65,0	67,8	67,8	64,5	65,0
06.37.02.10.	Banque africaine de développement (BAD)	65,0	67,8	67,8	64,5	65,0
06.37.03.	Fonds de développement régionaux, initiatives de remise de dettes et autres fonds	412,2	618,0	495,4	510,7	504,9
06.37.03.10.	Fonds africain de développement (FAD)	136,9	280,0	226,6	238,7	239,9
06.37.03.11.	Fonds asiatique de développement (FAsD)	23,2	65,0	-	-	-
06.37.03.13.	Fonds nordique de développement (NDF)	49,0	65,0	65,0	65,0	65,0
06.37.03.14.	Initiatives multilatérales pour la remise de dettes	203,1	208,0	203,8	207,0	200,0
06.37.04.	Aide via l'Union européenne (UE)	138,9	103,3	73,8	59,0	-
06.37.04.10.	Fonds européen de développement	138,9	103,3	73,8	59,0	-

06.38.	Partenariats pour une croissance durable et une transition verte	2.187,9	2.229,5	2.193,0	2.338,0	2.228,0
06.38.01.	Mobilisation de financement pour les investissements	1.337,0	1.050,0	1.000,0	1.150,0	1.175,0
06.38.01.11.	Fonds d'investissement pour les pays en développement (IFU)	750,0	700,0	600,0	700,0	650,0
06.38.01.13.	Danida Sustainable Infrastructure Finance	300,0	300,0	350,0	400,0	475,0
06.38.01.16.	Garanties pour le développement	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0
06.38.02.	Conditions-cadres, connaissances et débouchés	850,9	1.179,5	1.193,0	1.188,0	1.053,0
06.38.02.12.	Partenariats pour une croissance durable et une transition verte	142,9	346,5	290,0	355,0	310,0
06.38.02.13.	Conseillers sectoriels	148,0	148,0	148,0	148,0	148,0
06.38.02.14.	Coopération sectorielle stratégique	175,0	175,0	175,0	175,0	175,0
06.38.02.15.	Organisation internationale du Travail des Nations Unies (OIT)	20,0	45,0	45,0	45,0	45,0
06.38.02.18.	Fonds pour les objectifs de développement durable : actions stratégiques dans les économies en transition et émergentes	10,0	20,0	20,0	20,0	20,0
06.38.02.19.	Coopération pour la recherche	220,0	250,0	250,0	250,0	250,0
06.38.02.20.	Éducation et développement des compétences	135,0	195,0	265,0	195,0	105,0
06.39.	Aide humanitaire et actions Nexus	3.835,0	3.910,0	3.910,0	3.910,0	3.910,0
06.39.01.	Aides générales aux organisations humanitaires internationales	925,0	925,0	925,0	925,0	925,0
06.39.01.10.	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)	250,0	250,0	250,0	250,0	250,0
06.39.01.11.	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le monde (UNRWA)	105,0	105,0	105,0	105,0	105,0
06.39.01.12.	Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA)	70,0	70,0	70,0	70,0	70,0
06.39.01.13.	Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM)	210,0	210,0	210,0	210,0	210,0
06.39.01.14.	Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	85,0	85,0	85,0	85,0	85,0
06.39.01.16.	Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies (CERF)	190,0	190,0	190,0	190,0	190,0
06.39.01.17.	Service de lutte antimines des Nations Unies (UNMAS)	15,0	15,0	15,0	15,0	15,0
06.39.03.	Aides humanitaires octroyées aux partenaires en cas d'urgence ou de crise prolongée	2.910,0	2.985,0	2.985,0	2.985,0	2.985,0
06.39.03.10.	Partenariats stratégiques, actions Nexus et fonds communs d'urgence	1,704,0	1,704,0	1,704,0	1,704,0	1,704,0
06.39.03.11.	Autres aides aux crises d'urgence	500,0	550,0	550,0	550,0	550,0
06.39.03.13.	Mobilisation de nouveaux partenariats et financement des actions à long terme dans les pays fragiles	175,0	200,0	200,0	200,0	200,0
06.39.03.14.	Autres aides aux crises prolongées	531,0	531,0	531,0	531,0	531,0
Article 06.3 Total		17.124,6	18.205,3	17.674,3	17.747,9	17.772,5



PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT DANOIS POUR LE DÉVELOPPEMENT EN 2026

Octobre 2025

Editeur
Ministère des Affaires étrangères du Danemark
Asiatisk Plads 2
1448 Copenhague K, Danemark

Numéro de téléphone: +45 33 92 00 00
E-mail: um@um.dk
Site web: www.um.dk

La publication est disponible au téléchargement sur le site www.um.dk
Le texte peut être librement cité

ISBN : 87-94339-83-X